

## OPTIMISER LA GESTION DES SINISTRES CONSTRUCTION

Référence : AA027	Durée : 3 jours - 21 h	Niveau : Perfectionnement	Modalités : Présentiel ou à distance	Tarifs : 1935,00 €
----------------------	---------------------------	------------------------------	---	-----------------------

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 07/06/2023 au 09/06/2023
- Du 13/11/2023 au 15/11/2023

### OBJECTIFS

- Vérifier la recevabilité de la déclaration de sinistre en situant l'accident dans son contexte juridique et économique.
- Identifier et expliquer les éléments pris en compte pour déterminer les responsabilités engagées et l'évaluation de l'indemnisation.

#### **Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

#### **Modalités pédagogiques :**

**A partir d'études de cas, entraînement à l'application d'une méthodologie de gestion de mise en oeuvre des**

**garanties et des recours pour les sinistres DO et RCD.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

A. Analyse d'études de cas de règlement de sinistres construction DO sur les thèmes suivants :

1. Instruction des sinistres et appréciation des garanties :

- a) lors de la déclaration de sinistre
- b) après expertise amiable

2. Réparation des dommages à l'amiable et au judiciaire

3. Recours de l'assureur dommages-ouvrage :

- a) fondement du recours
- b) modalités de recours

B. Analyse d'études de cas de règlement de sinistres construction RC décennale sur les thèmes suivants :

1. Appréciation des garanties du contrat par rapport :

- a) à la notion d'ouvrage
- b) à la réception
- c) à l'activité garantie
- d) au montant des dommages (Clauses types 2009)
- e) et dans le temps

2. Appréciation de la nature de la garantie décennale par rapport :

- a) aux dommages
  - b) aux travaux réalisés (notion de t.n.c., existants)
  - c) aux faits extérieurs (cause étrangère, immixtion etc.)
3. Durée de la garantie et prescription

**Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Confirmés dans les fonctions de :

Chargés d'indemnisation construction (DO et / ou RCD)

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes  
+ pratique d'un an minimum de la gestion des sinistres DO et RCD.

**AA024**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1935,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 14/04/2026 à 18:22